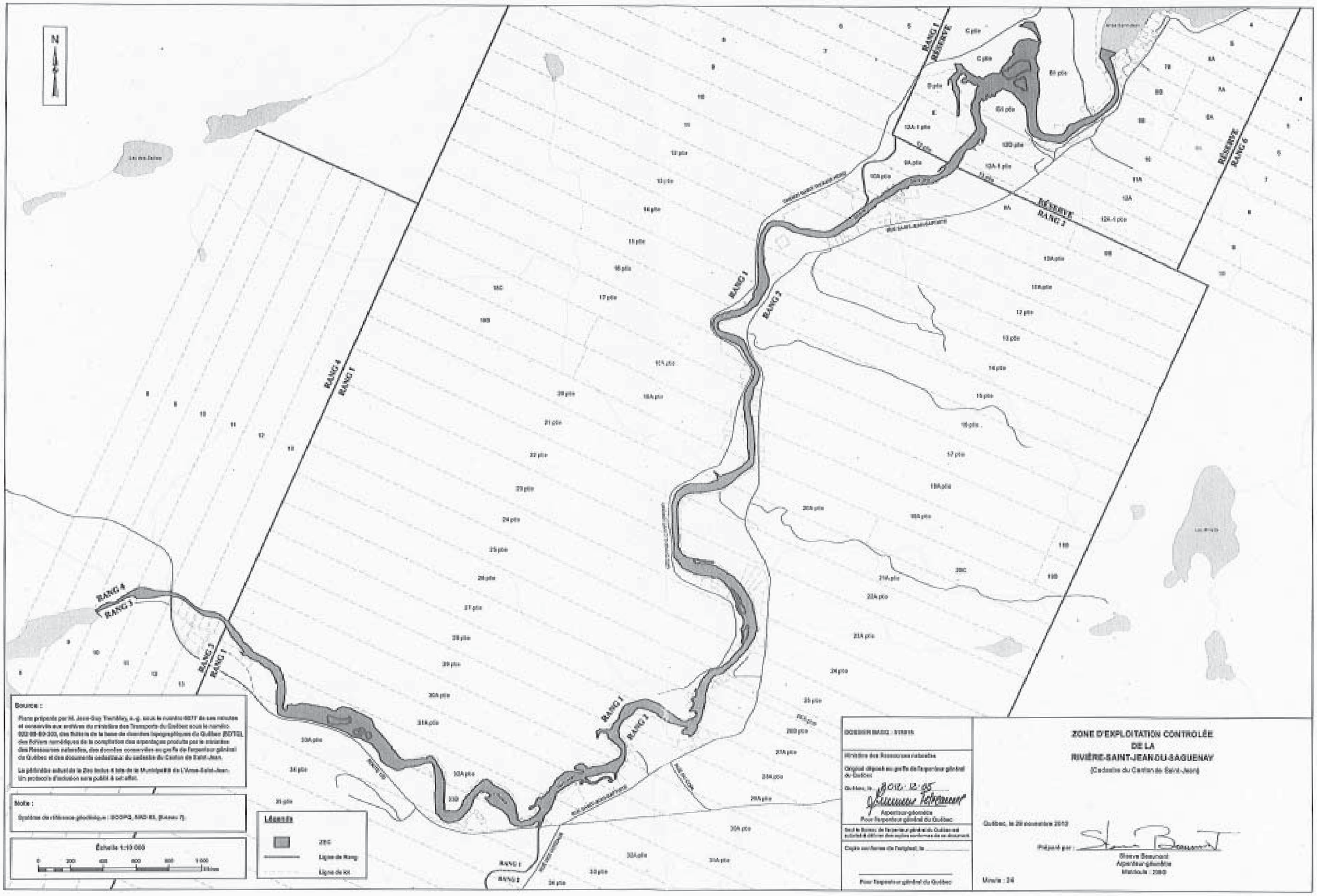
N
RANG 4
RANG 3
RANG 1
RANG 2
RÉSERVE
RANG 6
Source :
Plans préparés par M. Jean-Guy Tremblay, a.-g. sous le numéro 6077 de ses minutes et conservés aux archives du ministère des Transports du Québec sous le numéro 002-89-80-303, des fichiers de la base de données topographiques du Québec (BDTQ), des fichiers numériques de la compilation des arpentages produite par le ministère des Ressources naturelles, des données conservées au greffe de l'arpenteur général du Québec et des documents cadastraux du cadastre du Canton de Saint-Jean.
Le périmètre actuel de la Zec inclut 4 lots de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean. Un protocole d'inclusion sera publié à cet effet.
Note :
Système de référence géodésique : SCOPQ, NAD 83, (fuseau 7).
Échelle 1:10 000
0 200 400 600 800 1 000 Mètres
Légende
ZEC
Ligne de Rang
Ligne de lot
Ministère des Ressources naturelles
Original déposé au greffe de l'arpenteur général du Québec
Québec, le 2012-12-05
Arpenteur-géomètre
Pour l'arpenteur général du Québec
Seul le Bureau de l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.
Copie conforme de l'original, le
Pour l'arpenteur général du Québec
ZONE D'EXPLOITATION CONTROLÉE
DE LA
RIVIÈRE-SAINT-JEAN-DU-SAGUENAY
(Cadastre du Canton de Saint-Jean)
Québec, le 29 novembre 2012
Préparé par :
Steeve Beaumont
Arpenteur-géomètre
Minute : 24